

Compte Rendu Bureau Exécutif n° 376 Vendredi 26 Avril 2019 – Téléphonique

Membres du BEX présents : Jean ZOUNGRANA, Caroline JEHL, Anne-Laure VIARD, Didier CHAVRIER, Emmanuel GIRARD,

Membre Invité : Ludovic ROYE – DTN, Dominique LE BELLOUR - Président du Conseil Fédéral,

Membre du BEX excusé : Françoise SEILER, Olivier BAYLE, Bernard DUROURE, Vincent LECRUBIER,

Liste de diffusion : Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début : 20 h 00

SUIVI	
1. Demande d’Affiliation (1)	<p>Le Canoë Kayak Club de la Roya (06) est une association qui s’est affiliée la première fois à la FFCK en 1993. Elle a poursuivi ses activités en tant que membre affilié pendant 16 ans jusqu’en 2009. Les activités ont repris l’an dernier avec une quinzaine d’adhérents. Après 10 ans d’interruption, Ce Club sollicite de nouveau leur affiliation.</p> <p style="text-align: center;">→ Validation par le BEx.</p>
2. Demande d’Affiliation (2)	<p>Le canoë Kayak Club du Golo (20) est une association créée le 26/12/2018. Ils souhaitent faire partie d’un réseau fédéral solidaire ainsi que de bénéficier du soutien et des nombreux services de la fédération.</p> <p style="text-align: center;">→ Validation par le BEx.</p>
3. Demande d’Affiliation (3)	<p>Rozenn an Alre (56) est une association créée en février 2019 qui a pour objet de proposer à des personnes majeures, malades ou en cours de traitement ou en rémission (cancer du sein, ou autre maladie chronique) pour pratiquer une activité physique adaptée, principalement celle du canoë en équipage, visant à réduire les effets d’actes médicaux et de permettre à ce public de renouer du lien social.</p> <p>Les membres de cette structure étaient licenciés au CK Auray et souhaitent se séparer cette association en créant leur propre club.</p> <p style="text-align: center;">→ Validation par le BEx sous réserves d’une modification des statuts pour se rapprocher des statuts types de la Fédération.</p> <p>Une étude sur l’intégration des groupes de Pagaie Santé au sein des structures, devra être menée.</p>
4. Demande d’Agrément	<p>La Base nautique Aventure Canoë (41) est une structure déjà adhérente à la FFCK mais sous la forme d’une affiliation avec le club : CKC de la vallée du Cher (n°4105).</p> <p>Le président de la structure souhaite agréer sa structure plutôt que de conserver le statut de membre affilié.</p> <p style="text-align: center;">→ Validation par le BEx.</p>

DECISIONS du BUREAU EXECUTIF	
1. Compte-Rendu de la Commission Sportive du 16 et 17 mars 2019	<p>Après un repositionnement de la Commission Sportive au sein des instances, il semble nécessaire de clarifier le rôle et les missions de la Commission Sportive et les prérogatives des Commissions Nationales. Plusieurs questions sont posées au BEx, lors de cette Commission Sportive : Devons-nous garder l'article sur le chevauchement des Championnats de France ? Quelle est la position fédérale aujourd'hui sur la pratique de la pluridisciplinarité ?</p> <p>Sur ce point, le Président Fédéral a répondu directement aux Présidents de CNA, concernés.</p> <p>Des questions ont été posées sur le déploiement de CompetFFCK. Les stages de formation sur la gestion de course sont annulés depuis deux ans une réflexion sur l'opportunité de remettre en place un stage de formation sur FFCanoë est posée.</p> <p>Il a été aussi proposé un rapprochement de la FFCK vers les pratiquants de la Haute Rivière en particulier pour leurs images pour mettre en valeur notre sport.</p> <p>Enfin après une présentation du nouveau système « Pagaies Couleurs », les Présidents de CNA se posent la question du modèle économique, pour la mise en œuvre de ce nouveau système et son tuilage avec celui existant.</p> <p>→ Validation par le BEx</p>
2. Comptes rendus de la CNA Kayak Polo des 7/01, 13/02 et 10/04/19	<p>Les comptes-rendus du bureau de la Commission Nationale Kayak Polo ont été présentés. Les deux premiers concernent la répartition des équipes dans les différentes divisions. La dernière répond au début de saison et traite au cas par cas, les difficultés particulières.</p> <p>→ Validation par le BEx</p>
3. Compte-rendu de la réunion entre le Bureau de la CN Médicale et le haut niveau du 4/12/2018	<p>Cette réunion était très attendue par le Bureau de la Commission médicale et a permis de faire le point sur le Suivi Médical Règlementaire, un bilan général de l'Equipe de France Olympique et Paralympique, par Thomas SCALLIET (médecin coordinateur), le suivi médical du S.H.N., des propositions spécifiques pour le Paracanoë et le rappel de la place du corps médical au sein de l'Equipe de France.</p> <p>→ Validation par le BEx</p> <p>En attente des autres comptes-rendus du Bureau Médicale</p>
4. Comptes rendus du Bureau Enseignement Formation du 5 et du 16 avril 2019	<p>Les comptes-rendus du bureau de la Commission Nationale Enseignement-Formation ont été présentés. Pas de difficulté particulière.</p> <p>→ Validation par le BEx</p>

5. CNDS – lettre de cadrage

La FFCK assurera en 2019, le suivi et la gestion des crédits de l'ex-CNDS. Le dernier conseil d'administration du CNDS (transféré désormais à l'Agence Nationale du Sport - ANS) a en effet, entériné le 19 mars dernier l'autonomisation des fédérations disposant d'un Projet Sportif Fédéral (ou Plan de développement) pour la gestion de l'enveloppe de la part territoriale autrefois assurée par le CNDS et les services déconcentrés de l'Etat. La définition des modalités, critères d'attribution et montants alloués aux clubs, ainsi qu'aux comités départementaux et régionaux est confiée aux fédérations, à celles qui sont volontaires en 2019 et à l'ensemble d'entre elles à partir de 2020.

La FFCK s'est portée volontaire pour faire partie, dès cette année, de l'expérimentation pour saisir cette occasion historique de réorienter les critères d'attribution des crédits à partir des priorités de notre projet fédéral, en redéfinissant le rôle des CRCK et CDCK.

Au-delà de cette année 2019, c'est la gouvernance territoriale qui sera réinterrogée à travers le bilan qui sera tiré de cette expérimentation.

Cette note de cadrage a vocation à :

1. Définir les principes d'organisation de la gestion de l'enveloppe territoriale du Projet Sportif Fédéral - PSF ou Plan de développement (ex-crédits du CNDS) pour les CRCK/CDCK et clubs de la FFCK,
2. Détailler le fonctionnement opérationnel pour 2019,
3. Annoncer le calendrier précis du dépôt et de l'instruction des dossiers et de l'attribution des crédits.

La note de cadrage est accompagnée d'annexes permettant aux porteurs de projets et aux instructeurs de trouver les ressources nécessaires à la mise en place de ces nouvelles procédures.

Début mai, des guides seront transmis par voie électronique à l'ensemble des parties prenantes de la campagne.

→ Validation par le BEx

6. Label Génération 2024

Dans le cadre du label Génération 2024 défini par le Ministère de l'Education Nationale pour favoriser la continuité de la pratique sportive de l'école vers le club sportif, la FFCK a construit plusieurs documents qui doivent permettre à ses clubs de rentrer efficacement dans le label.

La démarche proposée :

- Courrier d'information à destination des clubs, comités départementaux et comités régionaux,
- Courrier d'information à destination des CTR,
- Information et communication sur le site internet de la FFCK,
- Incitation pour que les clubs se positionnent pour la rentrée scolaire prochaine.

Les axes prioritaires ciblés par la FFCK dans le cadre de ce label sont :

- Planète Kayak : permettre à l'élève de découvrir le CK sur le temps scolaire et au club de recruter de nouveaux adhérents,
- La pérennisation et la création de sections sportives scolaires,
- L'organisation des 3 événements olympiques et paralympiques (semaine olympique, etc..) par les clubs labellisés en lien avec les établissements,
- La formation des enseignants.

→ Validation par le BEx

7. Tarifs formation évolués

Aujourd'hui, il existe trois tarifs pour les formations :

- Un tarif pour les salariés : 20 € par heure de formation. Les couts d'hébergement et restauration sont refacturés à prix coutants car éligibles aux financements de la formation professionnelle.
- Un tarif pour les bénévoles : 25 € par jour (hébergement et repas compris).
- Un tarif pour les formations Pagaies Couleurs rouges et noires : 75 € par jour (sans repas ni hébergement).

Le Ministère du Travail a désigné à l'AFDAS comme Opérateur de Compétences (OPCO) de la branche sport. Différents dispositifs de financements des formations professionnelles sont mobilisables. Ils ont été diffusés début avril avec la politique de prise en charge des coûts de formation. La parution de ces nouveaux critères de prise en charge est une occasion pour adapter les tarifs des formations proposées.

PROPOSITION :

Construire une offre tarifaire permettant aux formations organisées de dégager une marge tout en identifiant trois profils de stagiaires (salariés, encadrants bénévoles titulaires d'un diplôme fédéral, pratiquants).

Proposition de tarifs salariés - Adapter les tarifs au barème de prise en charge de l'AFDAS :

- 40 € par heure pour les formations de moins de 70 heures,*
- 25 € par heure pour les formations supérieures à 70 heures,*
- Hébergement et repas refacturés au cout réel.

*Aménagement possible du tarif si situation prouvée de non prise en charge par l'OPCO avant le début de la formation.

Proposition de tarif encadrants bénévoles :

- 50 € par jour de formation,
- Pas de prise en charge des hébergements et repas du soir par la FFCK.

Proposition de tarif pratiquant :

- 75 € par jour.
- Pas de prise en charge des hébergements et repas du soir par la FFCK.

Tarif particulier : Formation Pagaie Fit / Pagaie Santé. Ce type de projet est fortement subventionné. Dès lors nous pouvons appliquer des tarifs plus élevés pour l'ensemble des acteurs (15 € par heure pour les bénévoles et 40 € par heure pour les salariés).

→ Validation par le BEx

8. Réseau profs EPS

La FFCK a signé en 2015 une convention-cadre avec le ministère de l'éducation nationale, le ministère des sports, l'UNSS et l'USEP, visant à favoriser la pratique du canoë-kayak et des sports de pagaie à l'école.

Un des axes de travail défini en annexe de cette convention est la constitution et l'animation par la FFCK d'un réseau national d'enseignants spécialistes des activités du CK et des SP, du primaire au supérieur.

PROPOSITION :

Il est proposé de reconduire la seconde édition de ce regroupement en 2019 afin de mettre en place une récurrence annuelle et de favoriser la

	<p>construction de liens durables et construits entre les enseignants et la fédération.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Séminaire organisé les 1^{er} et 2 juillet 2019 à Vaires-sur-Marne (intérêt de visite des nouveaux espaces) - Financement par la FFCK des frais d'hébergement et de restauration (budgété à 4500 € sur le 71QA02) - Financement par l'Education nationale des frais de déplacement - Liste et programme transmis à la DGESCO début mai pour convocation à établir par les recteurs - Objectifs spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> o Opérationnaliser le label Génération 2024 dès la rentrée 2019-2020, suite à l'information envoyée par la FFCK à ses clubs, o Favoriser la mise en place de formations d'enseignants, o Définir les besoins en matière de production pédagogique, o Analyser les perspectives de développement qualitatif et quantitatif des sections sportives scolaires, o Dresser le bilan de l'opération Planète Kayak 2019. <p>Le programme sera construit avec la DGESCO en fonction des personnalités présentes lors de ce séminaire.</p> <p>→ Validation du BEx,</p>
<p>9. Demandes de fonds d'aide au développement</p>	<p>Création d'une base nautique sur la commune de Montrichart (41) sur DSP pour la mise en place de l'activité touristique CK, vers la création ou la consolidation d'une structure FFCK Ecole de Pagaie. Cette demande est destinée à soutenir la trésorerie du CRCK pendant le lancement de l'opération. Le CRCK sollicite une aide de 10 000€.</p> <p>→ Approbation du BEx</p> <p>La validation est du ressort du Conseil Fédéral et pourra être proposée à celui du 18 mai.</p> <p>Le club d'Orthez sollicite une aide de 10 000€, pour l'achat d'un véhicule 9 places, pour ses déplacements sur les compétitions et pour ses nouvelles activités touristiques.</p> <p>→ Approbation du BEx</p> <p>La validation est du ressort du Conseil Fédéral et pourra être proposée à celui du 18 mai.</p> <p>La demande du CRCK de Guyane est en cours d'instruction et sera mise pour avis à l'ordre du jour du prochain BEx du 17 mai et pour validation au Conseil Fédéral du 18 mai.</p>
<p>10. Convention Decize</p>	<p>Le BEx valide la convention relative aux championnats d'Europe de Marathon 2019 à Decize.</p> <p>→ Validation du BEx</p>
<p>11. Conseil fédéral du 18 mai</p>	<p>Propositions des points à mettre à l'ordre du jour</p> <ul style="list-style-type: none"> • Point licences

	<ul style="list-style-type: none"> • Point EFCK • Politique de titres, • Point Budgétaire • Etat des lieux sur les licences, les structures et la campagne 2019 des EFCK, • Mise en place de l'Ex-CNDS, • Décret n° 2019-322 du 12 avril 2019 portant transposition en droit interne des principes du code mondial antidopage et diverses modifications relatives à la procédure disciplinaire menée devant l'Agence française de lutte contre le dopage. • ...
12. Annexes du Waveski Surfing et règlement Beach Race	<p>Présentation des Annexes du Règlement Sportif pour le Waveski Surfing et règlement Beach Race (Technical Race en en Stand Up Paddle). Le BEx note l'apparition d'un nouveau type de compétition en bord de plage, très spectaculaire, pouvant attirer du public.</p> <p>→ Validation du BEx</p>
13. Utilisation de KPI à l'étranger	<p>Une instruction BEx est présentée par la CN de Kayak Polo pour la mise à disposition du logiciel de traitement de tournois de kayak polo, à l'étranger, afin de financer la CNKP. Le BEx salue la volonté de la Commission de trouver un autofinancement pour son fonctionnement.</p> <p>→ Validation du BEx pour poursuivre l'expérimentation en 2019 (Le logiciel avait déjà été mis à disposition du Championnat du Monde au Canada avec la présence de deux personnes). Un état des Lieux sera effectué fin décembre 2019 pour une éventuelle reconduction pour 2020.</p>
14. Championnat de France de Freestyle	<p>Validation du Championnat de France de Freestyle qui aura lieu à Tournon Saint-Martin, les 4 et 5 mai 2019. Il faut absolument que les CNA anticipent davantage l'ensemble des étapes obligatoires pour l'organisation d'un Championnat de France.</p> <p>→ Validation du BEx</p>

INFORMATION du BUREAU EXECUTIF	
1. Convention Pagaie Blanche	<p><u>Chiffres au 19 avril 2019 :</u> 180 conventions demandées par les structures. 120 conventions ont été signées par les deux parties. D'autres conventions sont en cours de traitement. Un travail est en cours avec la commission Loisirs de la FFCK pour recenser les organisateurs de manifestations loisir et croiser avec les structures souscriptrice de la convention Pagaie Blanche.</p>

<p>2. Label Ecole Française de Canoe Kayak</p>	<p><u>Labels au 19 avril 2019 :</u> 188 clubs ont demandé le label en 2019 : 51 clubs sont validés avec mention 121 clubs sont validés sans mention 16 sont en attente de validation auprès des CRCK.</p> <p>Un bilan et une cartographie de l'implantation des EFCK en 2019 seront réalisés à la fin de validation de la campagne. Pour cette saison 2019, 15 nouvelles structures sont entrées dans la démarche de labellisation. Cependant, 18 clubs n'ont pas souhaité renouveler leur demande de label pour cette saison.</p>
<p>3. Point Adhésion Structure</p>	<p>Suite à l'assemblée générale 2018 de la FFCK, la direction développement formation a organisé des « plénières transversales » regroupant cinq commissions nationales (enseignement-formation, espaces, sites, itinéraires et navigation durable, jeunes, loisirs, pagaie santé) Une réunion des commissions nationales en format thématique a eu lieu le samedi soir, puis une introduction sur la stratégie de développement avec l'ensemble des participants le dimanche matin et des ateliers à thématiques transversales le dimanche matin :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Pagaies Couleurs, ○ Formation des dirigeants, ○ Rénovation licences et adhésions, ○ Manifestations sportives santé et/ou loisirs. <p>Un retour en commissions nationales le dimanche après-midi pour intégrer dans les programmes des commissions les éléments travaillés en ateliers. Une formalisation du travail inter-commission serait par ailleurs profitable pour nourrir les réflexions avant la prochaine rencontre. Les points positifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise de hauteur par les membres des commissions nationales sur des sujets structurants de la FFCK, - Prise de conscience des interactions entre les commissions thématiques, - Mise en évidence des priorités fédérales du projet, - Rencontre des CTS et salariés de la direction avec les membres des commissions, - Participation de 45 membres des commissions nationales et de 10 personnes de la DDF, - Participation des membres du BEX aux travaux d'introduction, d'ateliers et de bilan, - La satisfaction des participants dans leur majorité et leur souhait de reconduire cette action. <p>Les points à améliorer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La densité entre AG et enchaînement des réunions - La difficulté/frustration pour certaines personnes de ne pas pouvoir participer à l'AG avant les plénières - Le manque d'un temps convivial entre tous les participants - Peu de représentants des commissions régionales et peu de CTR présents. <p>Les suites pouvant être données :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un format similaire début 2020.

	<ul style="list-style-type: none">- Avec un temps plus important donné aux ateliers transversaux.- Avec invitation des présidents des CNA sport.- Sur un week-end différent de l'AG fédérale.- En prévoyant une soirée conviviale avec apéritif avec la présence de tous les membres.
4. Gouvernance du sport	<p>Suite à la note blanche du ministère relative à la situation des cadres techniques publiée par la presse, un communiqué de Presse a été effectué par les fédérations olympiques dans le cadre du CNOSF afin d'obtenir un moratoire jusqu'en 2025 sur la question des cadres techniques mis à disposition de nos fédérations.</p> <p>Un courrier a par ailleurs été transmis à l'ensemble des Cadres Techniques par le Président fédéral pour clarifier la position de notre fédération sur cette question, rappeler notre attachement à ces cadres d'Etat dont le rôle est essentiel au sein de nos fédérations, et leur apporter tout notre soutien. Une rencontre avec la ministre est prévue le 30 avril sur cette question.</p>

Fin du BEX à 22 h 30

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral

